

COMPTE RENDU
DE
L' ASSEMBLEE GENERALE 2019 DES ARCHERS
DU CAUSSADAIS

Samedi 23 novembre 2019 à 18 h00 s'est ouverte la trente deuxième assemblée générale des Archers du Caussadais sous la présidence de Madame Claire ROUMY. Le quorum d'au moins vingt - cinq pour cent des votants étant atteint, les délibérations purent avoir lieu.(la présidente ayant les pouvoirs de Stéphanie PRAUD et de Jérôme DESMET)

Claire, la présidente, après avoir excusé l'absence du secrétaire, Jérôme et de Georges Gonzalez, membre d'honneur a remercié toutes les personnes présentes et a souhaité la bienvenue aux nouveaux archers. Elle a également remercié Mr Barlois, correspondant de la Dépêche de sa présence à notre assemblée.

Elle a ensuite présenté son rapport moral dans lequel elle avoue sa fierté de l'excellent bilan sportif de la saison écoulée

Elle précise quelques chiffres :

27 Participations en concours officiels 23 Podiums pour les Jeunes

47 Participations en concours officiels et 35 Podiums pour les Adultes

32 Participations aux divers Championnats de ligue

8 sélections et 7 Participations aux Championnats de France

et bien sur la participation de 2 équipes en DRE dont, et pour la première fois dans l'histoire du CLUB, une équipe féminine qui s'est qualifiée pour la finale nationale

les jeunes débutants (1ère et 2ème année) ont également participé honorablement au 7 rencontres Jeunes du département en remportant 21 podiums et 4 archers caussadais en tête du classement départemental

En adressant toutes ses félicitations aux archers, la présidente témoignait également toute sa gratitude aux formateurs pour leurs qualités, leurs compétences et leurs disponibilités qui ont permis ces excellents résultats.

Mais, l'ensemble de ces performances implique plus de frais notamment pour les déplacements, et le bilan financier présente un important déficit ce qui amène le club à resserrer son budget en attendant de trouver des ressources complémentaires.

Après avoir fait le détail des différentes manifestations qui se sont déroulées tout au long de l'année, tout d'abord, le forum des associations début septembre avec une belle affluence qui nous a amené de nouveaux archers, suivi de la compétition dans le cadre du Téléthon avec la participation de 83 archers qui a permis de reverser

516€ à l'A.F.M., la Présidente a profité de l'occasion pour remercier chaleureusement , une nouvelle fois, tous les bénévoles qui ont apporté leur aide au cours de cette saison, pour les manifestations, pour l'entretien et la remise en place de la ciblerie, du matériel et qui ont ainsi contribué au bon fonctionnement de notre club.

sans oublier son mari, responsable du site internet du Club régulièrement mis à jour.

Elle a également remercié la municipalité de Caussade qui nous a apporté un soutien financier avec une subvention de 700€ et également un soutien logistique lors de nos diverses manifestations

La Présidente a exprimé le souhait de voir le club poursuivre dans cette voie de progrès sportifs, tout en conservant la convivialité, la bonne ambiance et la grande cohésion entre les archers qui sont également une des clefs de notre réussite.

Après le vote du quitus pour ce rapport moral, obtenu à l'unanimité, c'est ensuite le rapport financier qui a été présenté par le Trésorier . Il met en évidence, bien que le solde en banque soit positif, un déficit d'exercice de 4999 €, lié à l'important soutien financier apporté aux compétiteurs avec la prise en charge des frais de déplacement, d'hébergement et d'inscription à tous les Championnats, les défraiements des instructeurs lors d'accompagnements des jeunes, et la présentation des 2 équipes en DR,

à l'agrandissement de la ligue qui implique des KLM supplémentaires et de fait des hébergements

au financement d'un stage de perfectionnement et au fait que les participants sont de + en + nombreux à accéder aux divers championnats, et surtout à la baisse non négligeable des subventions .

Il a été comblé par un prélèvement exceptionnel sur les réserves financières du club.

Ce budget pour l'exercice écoulé a obtenu le quitus à l'unanimité.

Plusieurs suggestions ont été proposées pour augmenter nos ressources :

- l'organisation d'un vide grenier au parc de la Lère (une réunion d'information et de discussion sera organisée au cours d'un entraînement)

- Trouver des sponsors pour les déplacements (concessionnaires)
- Subvention auprès de notre banque

pour réduire les dépenses des décisions ont été prises et votées à l'unanimité :

Championnat Ligue Adultes : pas de prise en charge des hébergements et remboursement déplacement 5,20€/100KLM.

Championnat France Adultes : prise en charge des hébergements et remboursement déplacement 5,20€/100KLM.

Championnat Ligue et France JEUNES :

2 choix seront proposés aux parents lors de la décision d'inscription

1er choix :

- déplacement et hébergement à la charge des parents
- Inscription prise en charge par le club
- Pas de présence d'instructeur

2ème choix :

- Présence instructeur
- Inscription prise en charge par le club
- Remboursement déplacement 0,20€/KLM et 50% hébergement à la charge des parents

Les tenues spécifiques aux archers des équipes DR seront aux frais de l'archer (short/jupe)

(l'argent de la saison 2018-2019 sera à réclamer aux archers)

C'est ensuite le rapport sportif présenté par l'instructeur Pierre Laurent qui détaille le palmarès exceptionnel de la saison passée. (*rapport de Pierre Laurent en annexe*)

Pour la saison prochaine il n'y a pas de possibilité d'équipe Adultes en DRE, par contre une, voire 2 équipes Jeunes seront présentées en DRE avec un soutien financier de 100%.

Concernant le matériel, il est demandé le remplacement de paille stramits pour les cibles poulies.

Didier RODRIGUEZ ayant fait part de sa démission du poste de Trésorier, la candidature de Stéphanie PRAUD a été acceptée à l'unanimité pour ce poste.

Le nouvel organigramme du conseil d'administration a été mis en place et est disponible en annexe.

Le défraiement a été maintenu à 0,40€/KLM pour l'encadrement et l'instruction des jeunes et des adultes

le lundi pour Pierre- Laurent, Claire ROUMY et Anne DUVAL

le Mardi pour Jonathan GABET

Le vendredi pour Pierre- Laurent et Claire ROUMY le 1er trimestre (pour prise de licence et vente matériel)

et pour les déplacements des membres du bureau aux réunions concernant le Tir à l'arc et l'accompagnement des jeunes aux compétitions.

Remboursement des podiums identique aux saisons précédentes.

Choix à l'unanimité de demander le label « école de tir à l'arc » argent ou or.

Le repas du Club est prévu début mars et le Trophée Géo après les vacances scolaires d'avril.

Le projet de construire un abri au parc de la Lère est toujours envisagé.

La Présidente a annoncé sa démission pour la fin de cette année.2020

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente a clôturé L'Assemblée à 20h10 et convié les présents au traditionnel pot de l'amitié.